



Ville de
Saint-Tropez

Comités de Quartiers

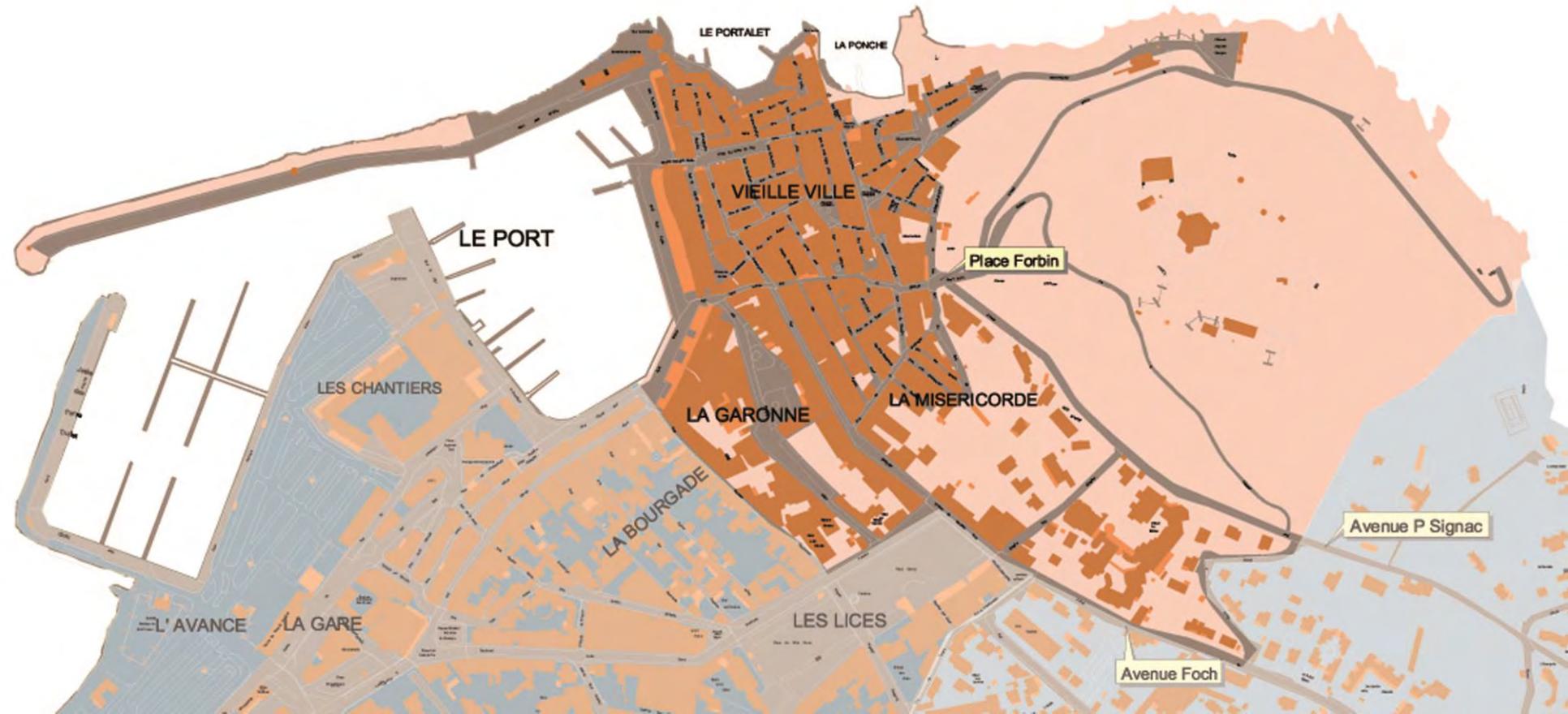


Comité ¹ de Quartier ¹ vieille ville

macbeth1415

26 MARS 2018

> *votre quartier*



> *représentants*

Présidente : Evelyne SERDJENIAN

Suppléante : Jeanine SERRA

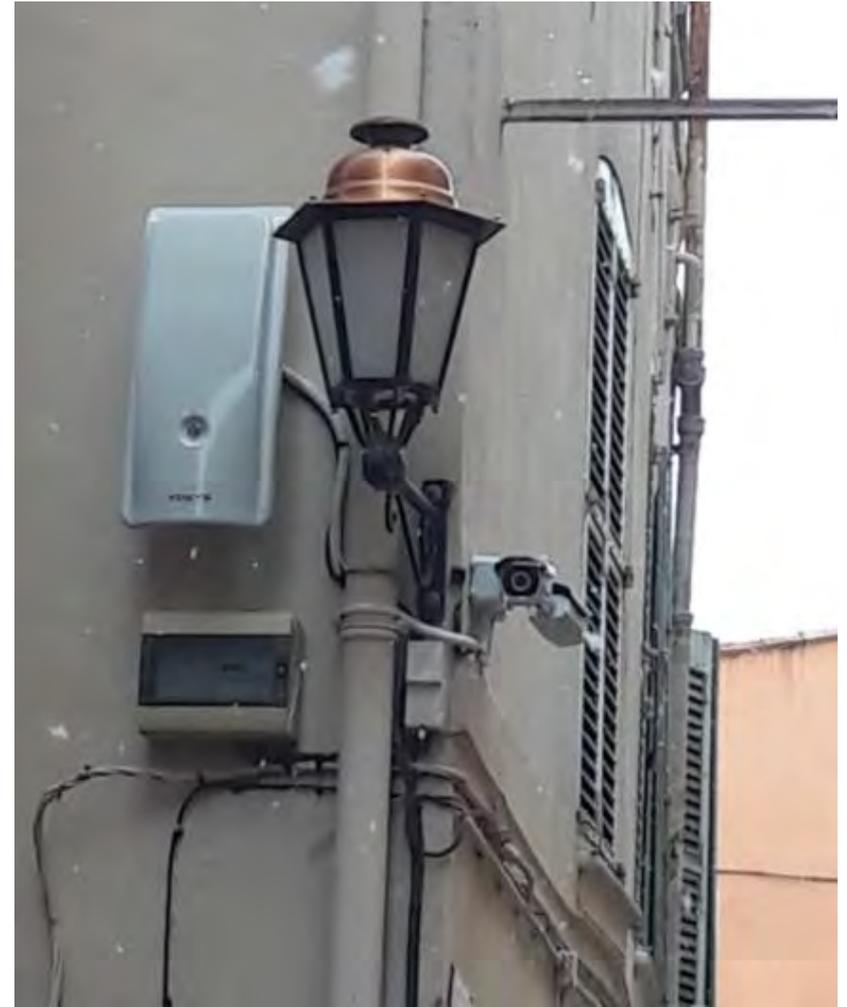
Coprésidente : Monique SERRATI

Suppléant : Paul REYNET

> Réponses à vos requêtes

Caméras de surveillance :

- logements sociaux Les Lices / Le Couvent,
- rue Cépoun Sanmartin (nomade)
- rue des Remparts.



> Réponses à vos requêtes

Toilettes du Portalet : amélioration de la signalisation depuis la plage de la Ponche : 5 panneaux installés le long de la promenade en bord de mer :



> Réponses à vos requêtes

Place Person :



> Réponses à vos requêtes

Place du Revelen : remplacement de l'acacia :

Le bon de commande a été transmis à l'entreprise prestataire.

Cette dernière programmera, au plus tôt, la plantation d'un pittosporum-tige.

> *Travaux*

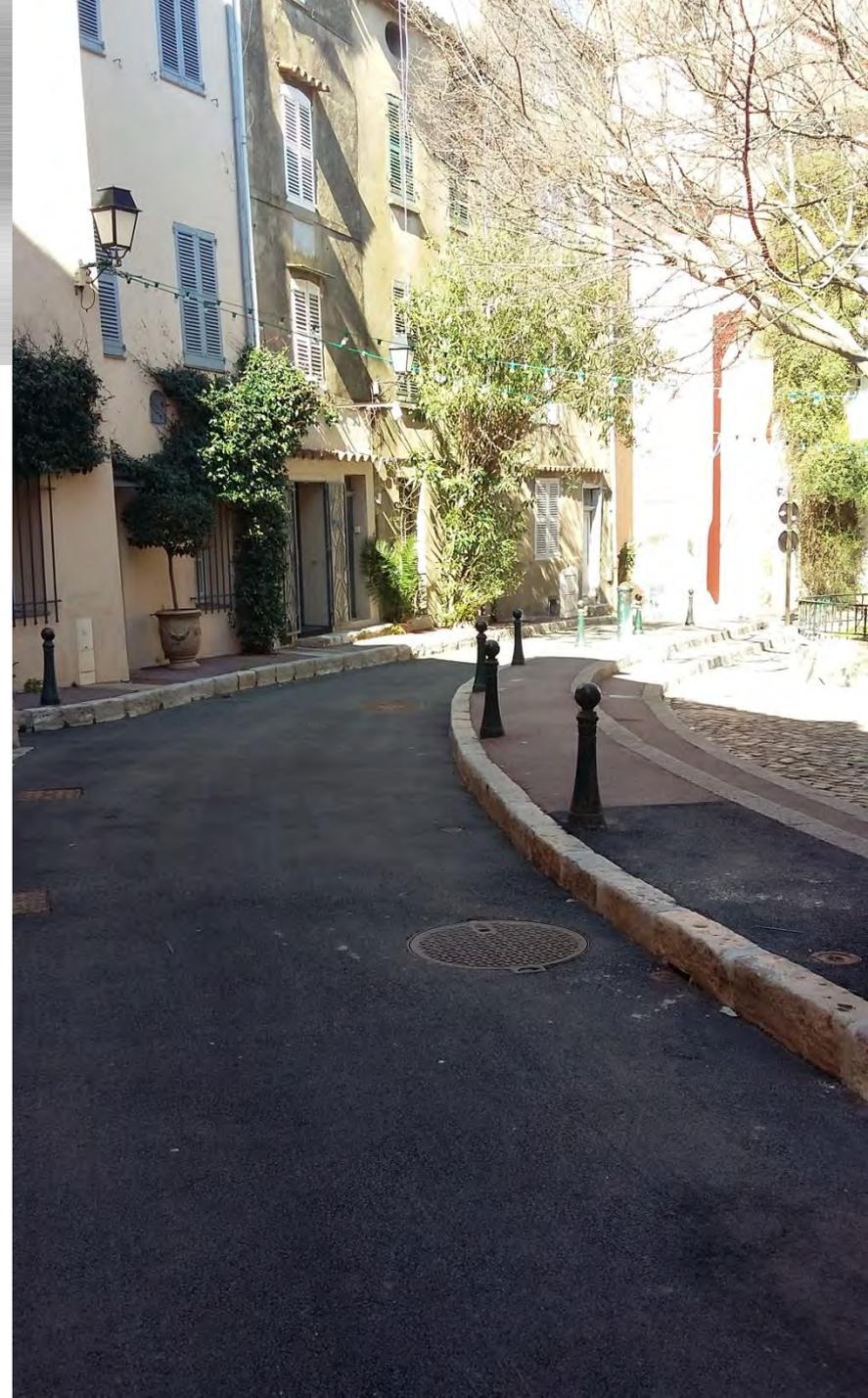
Vieille Ville :

Travaux terminés pour un montant de 2.340.000 € TTC. Ils concernaient :

- rue du Portail Neuf,
- impasse de la Miséricorde,
- rue de la Treille,
- traverse de la Treille,
- rue des Féniers,
- impasse des Féniers,
- rue Sainte-Barbe.

> *Travaux*

Rue de l'Ormeau



> *Travaux*

Rue de la Citadelle



> *Travaux*

Eclairage public du Vieux Port :

Travaux inaugurés pour les fêtes de fin d'année 2017.

Ils concernaient :

- les quais Péri, Suffren, Jaurès et Mistral,
- les môles d'Estienne d'Orves et Jean Réveille,
- la place de l'Annonciade et ses abords.

Précédemment : 68 mâts et 121 encastrés sur un linéaire de 935 mètres.

Aujourd'hui : 40 mâts avec une qualité d'éclairage bien supérieure.

Le coût des travaux : 640.791,36 € TTC.



> *Travaux*

Rues Jarlier et d'Aumale :

Après les travaux de réseaux faits cet hiver, le pavage de ces deux rues sera réalisé durant tout le mois d'avril.

> *Travaux*

Façades et clocher de l'église :

Opération suspendue provisoirement.

A la demande de la DRAC /
investigations techniques
et historiques supplémentaires.



> *Travaux*

MISE aux NORMES des PARATONNERRES de l'EGLISE PAROISSIALE et de l'HOTEL de VILLE :

Réalisation de prises de terre sur la place de l'Ormeau et l'impasse Saint-Pierre.

Budget global de l'opération : 43.000 € HT.

> Général

Parking Foch :

Nouveau

Ville de Saint-Tropez

50€
par mois*

Votre abonnement au PARKING FOCH
jusqu'au 31 mars 2018

www.ville-saint-tropez.com

Bénéficiez dès à présent d'un abonnement mensuel au parking Foch (entrée avenue de la Résistance) jusqu'au 31 mars 2018.

(Attention, le parking Foch fonctionnera uniquement sous forme de stationnement horaire à compter du 1^{er} avril 2018).

Combien ça coûte ?

L'abonnement mensuel sans engagement de durée : **50€**

La création ou le renouvellement de la carte : **10€**

En option :
La location d'un SIP d'ouverture à distance de la porte d'accès au parking : **70€**
(10€ de créance de caution)

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne résidente principale ou secondaire à Saint-Tropez, ou non résidente (limité à une carte par foyer fiscal).

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- dernier avis de taxe d'habitation (justif. catif de domicile)
- carte d'identité à jour même nom ou attestation notariée ou bail de locataire
- carte grise du véhicule

INFORMATIONS

Centre téléphonique : 04 94 97 42 51
par email : stationnement@ville-sainttropez.fr
ou directement au bureau des abonnements du parking du port
10, rue de la République, 81404 - 83000 Saint-Tropez

Ne pas aller vers les autres sites

> Général

Parking Foch : géré par la SEMAGEST

Le parking Foch est situé avenue de la Résistance, en sous-sol.

Niveau -1 : public. Fonctionne de façon autonome.

Niveau -2 : réservé aux locataires du programme «Les Echelles du Levant».

Par délibération du 21 décembre 2017, le Conseil Municipal a retenu la SEMAGEST comme délégataire du service public de la gestion des parcs de stationnement « Les Lices » et « Foch ».

Tarifs :

du 1^{er} avril au 31 octobre : tickets horaires

du 1^{er} novembre au 31 mars : abonnement : 50 € par mois

200 € pour les 5 mois

> Général

Quartier du Pilon : Travaux réalisés par ENEDIS : renforcement du réseau.
Les tranchées provisoires vont être refaites par la réalisation d'un tapis définitif.
Opération reportée à plusieurs reprises pour cause d'intempéries.



> *Général*

Platanes de la place des Lices :

Le remplacement des platanes sera programmé pour l'automne, le temps nécessaire pour :

- le marché d'appel d'offres pour les travaux,
- la fourniture de «platanors»,
- prévoir les travaux hors saison estivale.

> Général

Travaux Parking du Port :

- Mise en fonctionnement de l'entrée/sortie zone « La Poste » et des entrées principales « Pompiers » le lundi 26 mars avec les nouveaux réseaux et équipements DESIGNA (bornes, barrières et caisses automatiques).
- Les nouvelles entrées zone « Traverse du Petit Train » et les sorties principales zone « Pilon » continueront à fonctionner temporairement avec l'ancien équipementier XEROX, notamment pour le week-end de Pâques jusqu'au lundi 16 avril.

> Général

- Les abonnés seront invités, dès le lundi 26 mars, à venir au bureau d'accueil pour remplacer leur carte d'abonnement.

-Le mardi 3 avril, les sorties principales zone « Pilon » et les caisses automatiques du secteur commenceront à être rénovées.

- Le lundi 16 avril, les nouvelles entrées zone « Traverse du Petit Train » seront rénovées, ainsi que le reste des sorties zone « Pilon ». Le parking fonctionnera alors entièrement avec le nouvel équipementier DESIGNA.

Date d'achèvement des travaux : vendredi 27 avril 2018.

> Général



> Général

Ecole de Voile : HYDROCONTEST

1^{ère} édition, sur le parking du Port, du 2 au 9 septembre 2017.

2^{ème} édition, à l'école de voile, pour un meilleur accueil des étudiants et sur le plan d'eau pour les « compétitions ».

Des infrastructures éphémères seront installées sur le site, du 15 juin au 15 septembre 2018.

> Général

Ces équipements permettront d'offrir aux enfants et aux usagers :

- plus d'infrastructures et de matériels,
- un environnement plus agréable pour l'apprentissage de la voile,
- la sensibilisation aux enjeux de la préservation de la mer et de l'environnement,
- une baisse du prix de stages.

Le coût de la semaine de stage sera réduit de moitié par rapport à 2017 et passerait donc de 100 à 50 €.

Des créneaux horaires réservés aux enfants du Centre Aéré et du C.L.J.

L'accueil de l'ensemble des usagers sera d'une haute qualité.

Les horaires d'ouverture seront prolongés pour les loisirs et les stages particuliers.

> *Général*

Ouverture Impasse des Conquettes : 2019

Comme prévu dans le PLU de 2013, la plateforme de l'impasse des Conquêtes, classée dans la voirie communale depuis 2010, va être portée à 8m de large. Son ouverture sera effective dès septembre 2019.

Cette ouverture, **uniquement piétonne**, permettra de développer l'attractivité de ce quartier en pleine mutation.



Blanc

242

312

Ecole

Louis

236

Blanc

L'Atelier des

Résidence

Espace des Lices

33

238

281

237

Impasse

des

178

Conquettes

26

482

448

181

351

Lices

338

353

des

Le

Sémiramis

259

378

276

parc

> *Général*

Anciens abattoirs :

Construit en 1876, le bâtiment a servi de lieu d'abattage jusqu'à la fin des années 1967 avant de devenir la ferronnerie de la Ville jusqu'en 2003.

Il a été décidé de donner ce bâtiment à bail à construction par délibération du 6 juillet 2017.

> Général

Le bail prévoit :

- **à titre principal**, la **réhabilitation du site** dans les règles de l'art – permis de construire du 30 mai 2017,
- **à titre subsidiaire**, la **réservation d'un espace culturel** mis à disposition de la **Commune** comprenant le rez-de-chaussée et le jardinet.

A ce jour, les délais sont tenus.

Les travaux devraient être terminés à la fin de l'année.

> *Général*



> *Général*

Ecole Louis Blanc : regroupement des classes sur le site des Lauriers

Depuis 2009 il n'y a plus qu'une seule école primaire à Saint-Tropez, positionnée sur 2 sites.

Avec la diminution régulière des effectifs, il est possible de regrouper les élèves sur le site des Lauriers.

Afin de maintenir le niveau de confort actuel, quelques travaux de réaménagement et d'agrandissement vont démarrer dans les prochains mois, afin qu'à la rentrée 2019, élèves et corps enseignant soient accueillis dans les meilleures conditions.

> Général

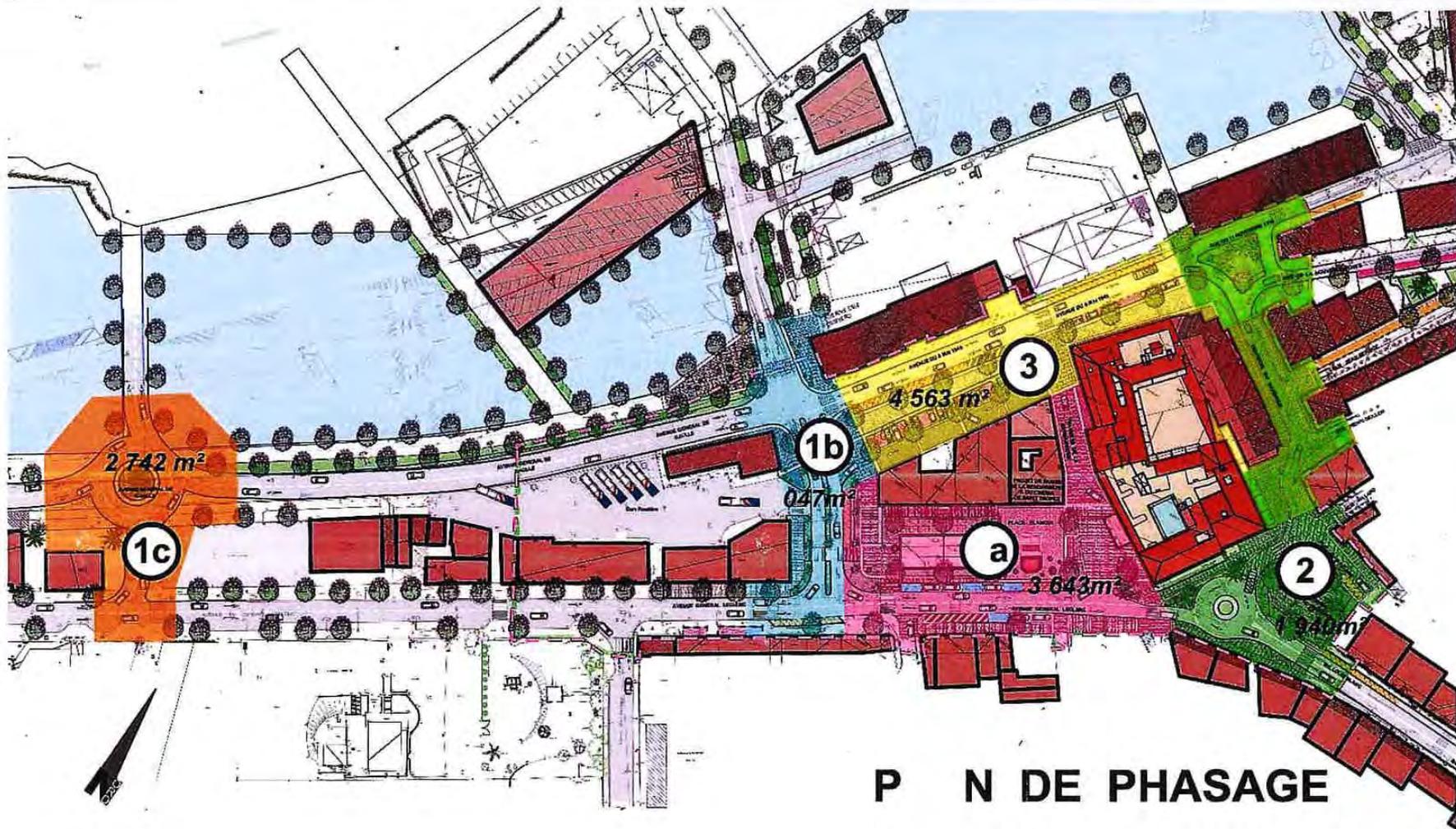
REQUALIFICATION de l'ENTREE de VILLE :

du 1^{er} octobre 2018 à fin avril 2019 : **tranche ferme** :

- place de la Croix de Fer,
- square de Lattre de Tassigny,
- traverse du Marbrier,
- îlot paysager rue du 11 novembre 1918.

Le chantier comprendra la réhabilitation des réseaux souterrains, la réfection des revêtements de sol, la signalisation, l'éclairage public, le mobilier urbain.

Coût estimatif des travaux : 1,6 M€ HT



P N DE PHASAGE

> Général

REQUALIFICATION de l'ENTREE de VILLE :

du 8 octobre 2019 à début février 2020 : **tranche opérationnelle :**

-aménagement de l'avenue du 8 mai 1945 entre l'îlot paysager de la rue du 11 novembre et l'entrée du parking du port : même type de prestations que pour la tranche ferme.

Coût estimatif des travaux : 727.000 € HT

> *Environnement*

Elagage des haies :

Conformément à l'arrêté municipal du 31 juillet 2001, les administrés doivent entretenir, en bordure des voies, à l'aplomb des limites de propriétés, leurs haies, arbres et tous végétaux débordant sur la voie publique.

-pour des raisons de sécurité piétonnière et routière,

-pour ne pas masquer la visibilité des panneaux de signalisation routière, des réverbères et afin d'éviter des dégâts sur les gros véhicules.

> *Environnement*

Sentier du littoral :

Comme chaque année, des travaux de réfection ont été entrepris, tout le long du sentier, aux endroits nécessitant une mise en sécurité et du confortement :

- Création de marches en pierre ou en bois en fonction de la nature du sol,
- Aplanissement et élargissement de passage,
- Création de muret de soutien en pierre,
- Mise en place de garde-corps et de passerelles en bois.



> Environnement

MOUSTIQUE TIGRE

**FAISONS ÉQUIPE
AVANT QU'IL PIQUE**



PRIVONS-LE D'EAU !



RÉUTILISER, RÉPARER, RÉCYCLER

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau, calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnons le match.



L'ASTUCE!

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos coupelles conservent l'humidité pour vos plantes sans devenir des gîtes idéales pour les moustiques tigres.

> *Environnement*

Moustiques :

Pour compléter les consignes à appliquer :

- Plus de 100 nichoirs à chauve-souris sont installés sur la commune,
- Ces équipements sont en vente au prix de 40 € auprès du service Environnement,
- Des traitements terrestres réguliers sont effectués par un agent du service qui pulvérise un produit larvicide dans tous les ruisseaux le long des routes, caniveaux, égouts, ainsi qu'en centre-ville.

> *Environnement*

Zéro Phyto :

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdisant l'utilisation des pesticides chimiques par l'Etat, le service Environnement, les entreprises en charge de l'entretien des espaces verts, ainsi que la régie Environnement en charge de l'entretien de la voirie, des trottoirs et autres espaces naturels de la commune, depuis juin 2016, font usage de produits autorisés :

- bio-contrôle : insectes, acariens, champignons, bactéries, phéromones sexuelles et d'agrégation, extrait de plantes, d'algues et minéraux ...
- à faible risque,
- ceux utilisables en agriculture biologique.

> *Environnement*

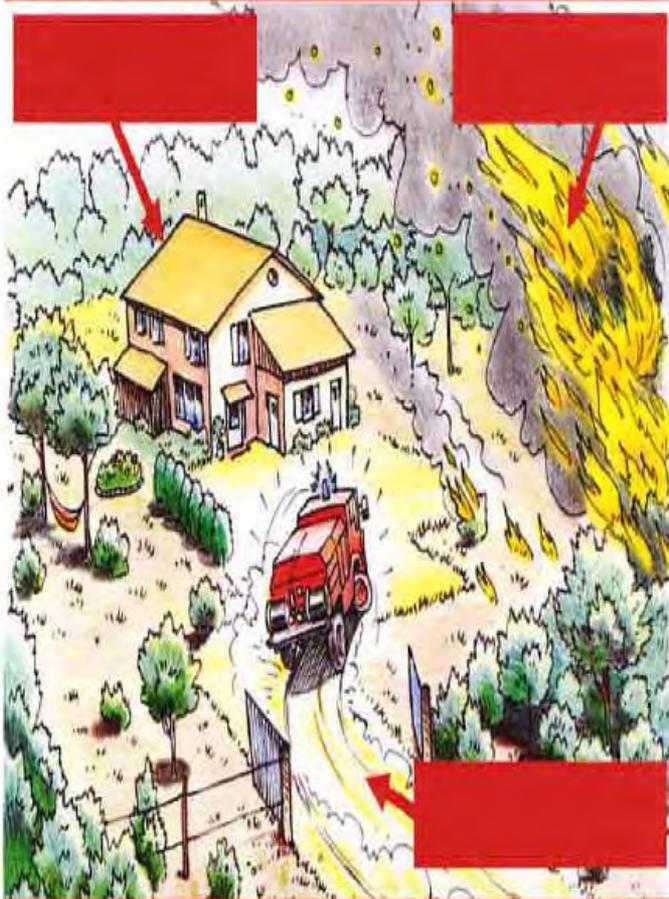
Débroussaillage :

Débroussailler est une nécessité. Les objectifs à atteindre sont :

- protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens,
- limiter la propagation du feu, diminuer son intensité,
- protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers.

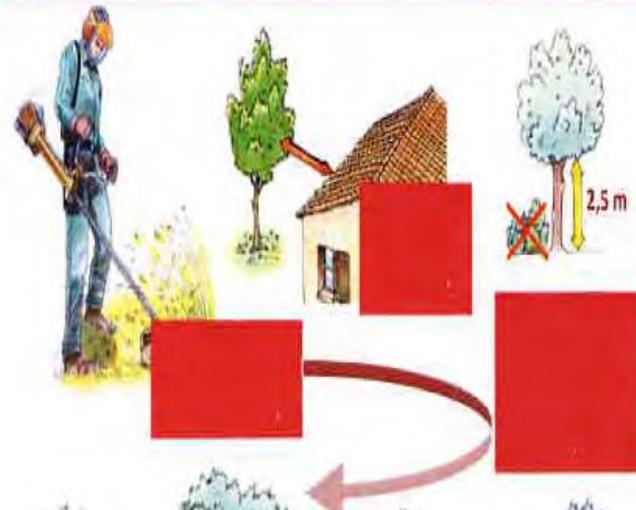
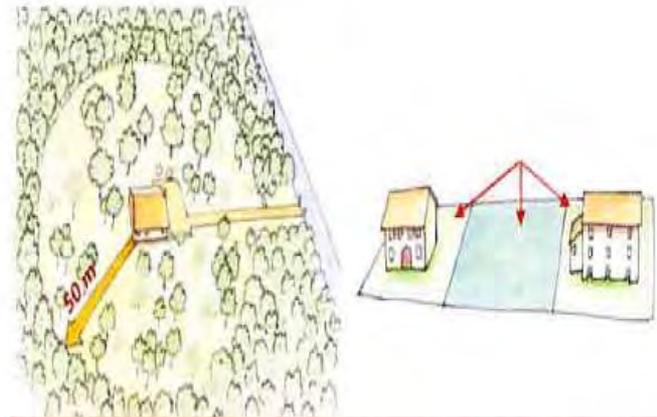
Débroussailler est une obligation : la loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200 mètres d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès, selon votre zone d'habitation.

Le débroussaillage obligatoire



Débroussailler, c'est une obligation

La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200m d'une forêt à débroussailler son



> *contacts*

le service environnement

0800 828 123

le secrétariat des

Comités
de **Quartiers**

04 94 55 90 50

comitesdequartiers@ville-sainttropez.fr



Ville de
Saint-Tropez

Comités de Quartiers

j'♥ ma ville, je participe